



## Offrir la retraite à la carte, pour pallier la pénurie de main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre est durement vécue par les entreprises d'aujourd'hui et ce n'est pas prêt de cesser. Les statistiques montrent un portrait encore plus désastreux pour les années à venir. La nouvelle génération, tant convoitée, est-elle vraiment la seule avenue à envisager? Trop souvent, on cherche bien loin de nous les solutions alors qu'elles se trouvent parfois sous nos yeux. Et pourquoi ne pas miser sur les gens de la cinquantaine ?

### 1. 5 MYTHES SUR LES TRAVAILLEURS VIEILLISSANTS\*

- Les travailleurs vieillissants sont moins productifs et performants.
- Ils sont difficiles à s'adapter et résistants au changement.
- Ils sont incapables d'apprendre.
- Ils sont plus souvent absents du travail.
- Ils sont plus susceptibles d'avoir des accidents de travail.

### 2. RETRAITE À LA CARTE

Il y a encore quelques années, on incitait les gens de la cinquantaine à prendre une retraite anticipée. Aujourd'hui il serait peut-être plus sage de les convaincre de rester le plus longtemps possible au sein de l'entreprise. Pour ce faire, voici quelques suggestions.

- **Retraités sur appel**

Lors de la prise de la retraite, il serait intéressant de discuter avec les futurs retraités des possibilités de les inscrire sur une liste de rappel occasionnel comme par exemple lors des prises de vacances, lors des temps de haute productivité, etc. Avoir accès à de la main-d'œuvre supplémentaire déjà formée est un atout de taille.

- **Retraite progressive**

Cela consiste à réduire les heures normales de travail en plus de profiter de vacances prolongées selon les intérêts de la personne en retraite progressive. Cette formule permet ainsi un bon transfert des connaissances prolongé entre le nouvel employé et le futur retraité. Plusieurs avenues sont possibles pour concrétiser la retraite progressive : entre autres de permettre à l'employé de cumuler des heures en prévision d'une réduction du temps de travail, d'offrir des congés supplémentaires selon l'ancienneté, etc.

- **Révision de la tâche**

Afin d'inciter les personnes en âge de retraite à rester en poste plus longtemps, il est possible de revoir les tâches afin de les alléger ou encore de les orienter vers des tâches de coaching auprès des nouveaux employés pour transférer le savoir. Il peut s'agir également de bonifier les conditions de travail actuelles, ceci constituant un incitatif très important à rester plus longtemps en poste.